

MASTER 2 HISTOIRE, PARCOURS ARCHITECTURE ET SES TERRITOIRES

DOMAINE(S) :
SCIENTES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION	Histoire (Université Paris-Saclay)
DISCIPLINE(S)	Histoire
COMPOSANTE(S)	IECI - Institut d'études culturelles et internationales
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Ce master de l'UVSQ est labellisé Université Paris-Saclay.

=> Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

Le descriptif complet du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Il s'agit de donner aux étudiants une spécialisation de recherche d'excellente qualité en **histoire de l'architecture et de ses territoires**.

Le parcours AST vise à dispenser, à travers une approche critique, une **connaissance du patrimoine architectural, urbain et paysager des XIXe et XXe siècles** ; **d'outils de recherche propres à ce domaine** (bibliographie et sources documentaires) ; **de méthodes d'analyse spécifiques** (descriptions, lecture et production de plans et de documents graphiques, expertise technique, constitution de bases de données, etc.) ; **d'une langue étrangère ouvrant l'accès à la bibliographie des pays anglo-saxons ou germaniques**.

Le parcours s'appuie sur l'expertise scientifique du laboratoire LéaV (ENSA-V) et sur l'intervention de chercheurs et de professionnels de haut niveau.

Par la réalisation de projets tutorés, par les mises en situation concrète, par une ouverture internationale

renforcée par le choix des conférenciers, les étudiants sont mis en immersion dans le monde de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Grâce à l'existence d'une revue dédiée aux jeunes chercheurs – fabricA –, ils ont l'opportunité de publier un premier article et de réfléchir sur la valorisation de leur recherche.

Conditions d'admission

La formation Master 2 Histoire, parcours Architecture et ses territoires est actuellement suspendue et réouvrira prochainement. Merci de votre compréhension.

CANDIDATURE OBLIGATOIRE :

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement candidater en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay.

DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

- Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay
2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

[Plus d'infos : Direction de la formation continue et des relations entreprises](#)

Adresses et coordonnées

ENSAV (École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles)

5 Av. de Sceaux

78000 Versailles

01 39 07 40 00

ensav@versailles.archi.fr

Responsables du parcours :

Nathalie Simonnot

simonnotnathalie@gmail.com

Viati-Navonne Annalisa

viatia@versailles.archi.fr

Gestionnaire de scolarité:

MENDY Carole

Bureau 409 - Tél. : 01 39 25 53 95

carole.mendy@uvsq.fr

Reprise d'études

Déborah Cousseau

Bâtiment d'Alembert - Tél. : 01 39 25 46 09

deborah.cousseau@uvsq.fr

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10

oip.defip@uvsq.fr